

**Etude sur la
mobilité et les déplacements scolaires
à Neuville sur Saône**

Bon pour accord,

Neuville, le.....

Mr Paul LAFFLY,
Maire de Neuville sur Saône

Le contexte général

Le Val de Saône, un contexte de déplacements difficile¹

Le Val de Saône, au Nord de l'agglomération lyonnaise, véritable couloir entre le massif montagneux des Monts d'Or et le plateau humide de la Dombes est historiquement urbanisé de villes et villages bordant la Saône. Il a été de tout temps un territoire de passage entre Lyon et les communes du Nord du département.

Mais distant de la ville-centre, séparé par des reliefs, les fleuves et la première couronne de l'agglomération lyonnaise, il subit de plein fouet les effets de la périurbanisation croissante issue d'un modèle de société largement favorable à la voiture individuelle. Ainsi, le Val de Saône est le lieu de déplacements nombreux, sans cesse en progression, en raison du développement d'une urbanisation résidentielle et économique et de l'accroissement de la mobilité et des échanges.

En matière de transports collectifs, les voies ferrées existent mais les dessertes périurbaines sont insuffisamment développées. Le service rendu par les lignes d'autocar et d'autobus souffre lui aussi d'aléas liés à la congestion urbaine, de l'éparpillement résidentiel, de temps de trajets trop longs.

Mais le Val de Saône est surtout dépourvu d'un projet de création ou de prolongement du réseau lourd de transports en commun.

En matière de voiries, les nouvelles rocade qui ont accompagnées le développement de l'agglomération lyonnaise n'ont pas apporté l'amélioration prévue. L'A46, comme l'A6 à l'Ouest sont éloignées, assez peu accessibles, dissuasives par un péage et souvent congestionnées. Cela explique que l'essentiel de la circulation reste concentré sur les deux quais de Saône.

Cela a pour effet immédiat que le cœur des communes situées à proximité des échangeurs ou au débouché des ponts et tunnels est traversé aux heures de pointes par un trafic croissant qui frôle actuellement la congestion complète.

Neuville sur Saône, comme toutes les communes du Val de Saône, assiste depuis plusieurs années à une dégradation continue des conditions de circulation. Chaque habitant, chaque entreprise, en subit quotidiennement les conséquences.

Sur l'axe principal nord-sud, on est passé de 12 000 véhicules/ jours il a 20 ans à 20 000 environ aujourd'hui.

A Neuville, les rythmes scolaires mis en cause dans la mobilité quotidienne..

Les élus de Neuville sont particulièrement préoccupés par les engorgements de la circulation en lien avec les équipements scolaires.

En effet, cette commune de 7114 habitants compte outre ses 2 écoles maternelles et primaires, un collège public (850 élèves environ) , un collège et lycée privé (1700 élèves) et bientôt, à l'horizon 2005, un lycée public (prévu pour desservir 14 communes, d'une capacité de 850 élèves).

A Neuville sur Saône, les élèves du primaire (public et privé) vont à l'école 4jours et demi (soit le mercredi matin).

Outre les engorgements quotidiens de la circulation liés aux déplacements domicile-travail, viennent s'ajouter à certaines heures les déplacements domicile-école. Sur la commune de Neuville certaines heures sont donc « sensibles » : les matins entre 8 h et 8h30, le mercredi entre 11h30 et midi, le soir entre 16h30 et 17 h.

¹ Cf. livre blanc sur les déplacements dans le val de Saône, conférence des maires, octobre 2002

D'autres rythmes en cause également...

A cela s'ajoute le jour du marché, le vendredi, où la situation s'aggrave encore à 8 h et à midi, et en semaine à la pause de midi lorsque les salariés des entreprises vont déjeuner et vont en ville avant la fermeture des commerces, entre 12 h et 14 h.

Des études existent déjà sur les rythmes..

...sur les rythmes scolaires,

Depuis de nombreuses années des études existent sur la question des rythmes scolaires ; une large concertation a été engagée avec les parents d'élèves . Les souhaits majoritaires vont vers la semaine de 5 jours (pour info sur Neuville 44% des femmes travaillent). Les enquêtes réalisées sont à disposition en Mairie.

... un « diagnostic social » vient d'être réalisé,

Il se base sur une enquête réalisée par les habitants pour les habitants... encadrée par l'ITS (Institut du travail social), 1000 personnes ont été enquêtées, soit par micro-trottoir, soit à leur domicile, soit dans les quartiers. Les demandes vont vers une ouverture des commerces plus tardive et ouverts le dimanche matin, vers un marché du week-end. Il faut noter qu'à partir de septembre la commune sera dotée d'un manager de centre ville.

Les résultats de l'enquête sont parus dans un livret « paroles de neuvillois ».

...sur la petite enfance

Deux enquêtes petite enfance ont été réalisées. Des contrats « petite enfance » ont été passés avec 5 autres communes environnantes permettant d'accueillir communes en crèches ou haltes garderies des enfants venant d'autres communes. Les parents travaillant sur Lyon sont particulièrement intéressés par un système de garde à mi-distance entre domicile et travail.

A noter également la démarche Pédibus, organisée par la commune qui permet de regrouper les élèves pour un accompagnement à pied encadré.

La problématique à traiter

Etudier la coordination des rythmes des établissements scolaires, en lien avec les rythmes de vie de la commune et leurs incidences sur la mobilité et les déplacements afin de limiter les engorgements aux heures de pointe.

La commune face à ce constat d'engorgements temporels souhaite profiter de l'opportunité de la construction du lycée pour poser globalement la question des rythmes scolaires sur la commune.

On sent une nette influence de l'urbanisation périurbaine sur la fréquentation des équipements scolaires . Le lycée et collège privé Notre Dame de Bellegarde reçoivent des élèves de l'Ain ; un ramassage est organisé pour amener les élèves à Notre Dame de Bellegarde et au collège Renoir les nombreux élèves habitant soit l'Ain ou les autres communes du Val de Saône.

Le lycée public couvrira 14 communes ; son ouverture est prévue à la rentrée 2005, ou 2006. En plus des lignes régulières, on peut penser qu'il drainera environ 8 ou 9 lignes de ramassage.

Il y aura sans doute qq transferts d'élèves entre le lycée privé et le lycée public mais le lycée privé refusant actuellement du monde, la situation risque d'être inchangée.

Actuellement se pose déjà un problème de coordination entre les ramassages du collège public et du collège privé. La commune organise le ramassage des élèves du public (dès 16 h 25). Le même transporteur doit prendre, à son retour, à 16h45 les élèves du collège privé... ce qui compte tenu de la circulation est impossible. Cette année le transporteur a clairement dit qu'il ne pourrait continuer à faire les deux parcours.

Pour les élus, l'arrivée du lycée public doit être une opportunité à saisir pour repenser globalement l'organisation temporelle des rythmes scolaires.

Méthodologie prévue

Phase 1 : diagnostic partagé des problématiques

Un état des lieux des fonctionnements temporels

- des équipements scolaires publics ou privés
- de la mobilité scolaire (lignes régulières, ramassages scolaires, pratiques habituelles)
- des flux de transit dans la commune
- des migrations temporelles issues des entreprises (à midi en particulier)
- en prenant en compte la dimension horaires d'ouverture des commerces et services sur la commune

- des données existantes sur la commune (enquêtes, documents, données..)

- des acteurs concernés (entretiens à mener)
 - les élus locaux concernés (Neuville et autres communes)
 - les services publics ou privés
 - les transporteurs
 - l'éducation Nationale
 - les parents d'élèves
 - la région (tuteur du projet du lycée)

objectif : repérer comment cela fonctionne , quels dysfonctionnements apparaissent, quels questionnements seront à traiter et leur hiérarchisation

délai : réalisé entre septembre et décembre 2003

Phase 2 : Concertation rapprochée

avec les acteurs identifiés de la question

C'est l'ensemble des acteurs du bassin de vie qu'il faut faire réfléchir sur les horaires et les rythmes de déplacement à partir de la question de la mobilité scolaire.

objectifs :

1. se mettre d'accord sur les questionnements et les dysfonctionnements repérés
2. ouvrir un dialogue
3. élaborer conjointement des solutions, en tester la faisabilité, planifier un échéancier d'expérimentation

délai : année 2004

Phase 3 : concertation avec la population

A voir, selon le déroulement de l'étude et avec les élus de Neuville.

Délai : fin 2004- 2005

Phase 4 : suivi de l'expérimentation

(pour mémoire, fera l'objet d'un cahier des charges spécifique)

L'Espace des temps, en partenariat avec la mission Coordination territoriale du Grand Lyon, les services du développement urbain et la mission déplacement du Grand Lyon , se charge de la mise en œuvre de cette expérimentation :

- établissement du cahier des charges,
- appui d'un spécialiste de la question (AL MERIAU) et d'un stagiaire en mobilité
- coordination de l'étude
- animation de la concertation